

Essai d'appréhender les causalités de la mobilité résidentielle à travers une approche quantitative : étude de cas à Constantine

Trying to understand the reasons of residential mobility through a quantitative approach : case study in Constantine

Date de réception : 27/01/2020 ; Date d'acceptation : 30/06/2020

Résumé

À travers cette étude, nous nous sommes intéressés à la compréhension et à l'interprétation des jonctions entre les causes de la mobilité résidentielle et les classes socioprofessionnelles chez les ménages de deux parcs de logements (collectif et chalets) à Constantine, en utilisant une approche à la fois quantitative et socio-spatiale dans le traitement et l'analyse des données.

Mots clés: mobilité résidentielle ; classes CSP ; causes ; ACP ; Constantine.

Aïda Djeghar *

Département de gestion des villes et urbanisation, Institut de Gestion des Techniques Urbaines, Université de Salah Boubnider Constantine 3. Algérie

Abstract

Through this study, we are interested in understanding and interpreting the junctions between the reasons of residential mobility and socio-professional classes among households in two housing parks (collective and chalets) in Constantine, using an approach both quantitative and socio-spatial in data processing and analysis.

Keywords: residential mobility; CSP classes; reasons; ACP; Constantine.

ملخص

نهتم في هذه الدراسة بفهم وتفسير العلاقة بين أسباب الحراك السكني والفئات الاجتماعية والمهنية لدى الأسر الساكنة بحظيرتي السكن الجماعي و الشاليهات بقسنطينة ، وذلك باستخدام مقاربة كمية واجتماعية مجالية في معالجة البيانات وتحليلها.

الكلمات المفتاحية: الحراك السكني؛ الفئات الاجتماعية المهنية ؛ الأسباب؛ ACP؛ قسنطينة.

* Corresponding author, e-mail: aida.djeghar@univ-constantine3.dz

I- Introduction :

I.1. Cadrage théorique :

Plusieurs études en géographie sociale confirment que le changement résidentiel en ville est tributaire de plusieurs facteurs. Il est lié à deux mouvements majeurs de la population, à savoir la migration et la mobilité. Ces deux phénomènes sont semblables dans le sens et dans l'action, chacun renvoie à une image de déplacement d'une population donnée d'un lieu de résidence à un autre, mais le contexte géographique, social et temporel des actions est différent :

La mobilité résidentielle est définie comme le changement qu'effectuent les ménages de leurs résidences principales vers d'autres localisations résidentielles (quartier, ville, commune...). Ce changement a pour but de changer « le statut d'occupation du logement (location, accession à la propriété), le type de logement (appartement, maison individuelle), la taille de logement, ou souvent plusieurs de ces caractéristiques à la fois »^[1]. Cette dynamique est tributaire « de la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus à se déplacer d'un lieu de résidence à un autre »^[2], au sens qu'elle est associée aux particularités socio-économiques des individus, aux évolutions professionnelles et sociales des ménages, et à l'aspect volontaire du changement. Cette mobilité peut être aussi liée à d'autres facteurs spatiaux, statutaires et organisationnels (événementiels).

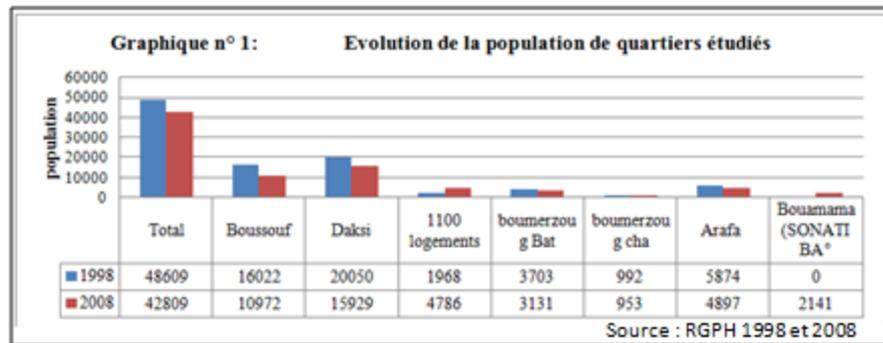
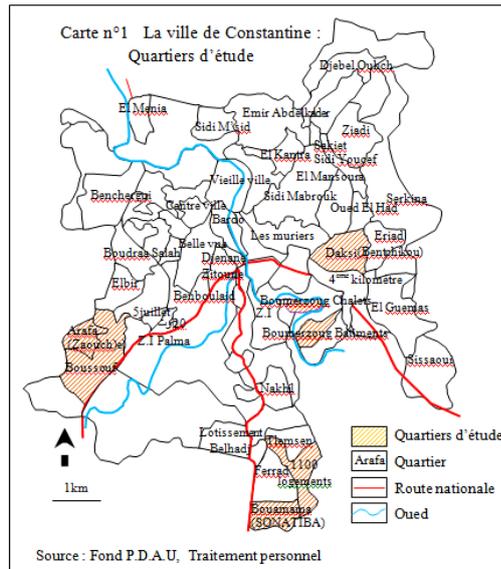
Globalement, La mobilité résidentielle s'inscrit dans un cadre de déplacement de « longue durée » et « se déroule sur de courtes distances, sans la redéfinition de l'espace de vie quotidienne »^[3]. Quant à la migration, elle « implique de plus longues distances (migration interne, interrégionale ou internationale) provoquant ainsi une redéfinition des espaces de vie quotidienne »^[3].

I.2. Le Contexte d'étude :

Dans cette optique, notre contribution porte sur les facteurs de la mobilité résidentielle et ses effets sur la vie des ménages dans la périphérie proche de Constantine. A travers des cas d'études précis, nous avons essayé dans un premier temps de comprendre les causes du changement résidentiel, puis à dévoiler la corrélation entre les différents facteurs de cette mobilité en fonction des classes socioprofessionnelles dominantes dans les quartiers. Notre démarche s'appuie sur une approche à la fois quantitative et socio-spatiale basée sur des données issues du recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H.) de 1998 et de 2008 ainsi que sur des données recueillies sur terrain (décembre 2007), et ce, à travers 800 questionnaires^[4] distribués sur un échantillonnage. Ce dernier représente en fait, les occupants de sept (07) quartiers de la ville (carte n°1) ; dont cinq, font partie du logement collectif et deux des chalets préfabriqués. Ces deux parcs (collectif et chalets) appartiennent au domaine des biens de l'Etat qui ont été cédés à leurs occupants dans le cadre de la session des biens de l'Etat.

Pour le type collectif, les quartiers d'études qui sont situés dans la partie méridionale de Constantine, sont ceux de : Daksi, Boussouf, Boumerzoug, les 1100 logements Zouaghi et de Bouamama (SONATIBA), alors que pour le type de chalets, nous avons la cité de Arafa (Zaoueche) ainsi que les 108 logements à Boumerzoug.

Le nombre de la population de ces entités est très contrasté (graphique n°1). Il est à noter que les quartiers Daksi et Boussouf sont comptés parmi les anciens quartiers de la ville postcoloniale.



I.3 Présentation des Quartiers d'étude :

I.3.1 Le collectif : configuration hétérogène

Le quartier de Daksi se trouve à l'Est de la ville de Constantine, sa création date de 1973. Le quartier abrite 2933 logements occupés et 127 logements à usage professionnel^[5]. Quant au quartier de Boussouf, construit à partir de 1975, il se situe à la limite Sud-Ouest de la ville, Il est composé de plusieurs types d'habitats entre autres le collectif. Le quartier dénombre 2094 logements collectifs occupés et 29 logements à usage professionnel. Les deux entités résidentielles procurent aux habitants tous les équipements de proximité nécessaires à leurs besoins et développent des fonctions et des centralités urbaines (des établissements privés de la santé à Boussouf et une centralité administrative par le siège de la wilaya à Daksi) qui favorisent l'attractivité des quartiers.

Pour le troisième quartier de Boumerzoug, il se situe au Sud-Est de Constantine, et composé de 570 logements, dont 536 occupés. Ce quartier est relativement moins dynamique que les autres, il est marqué par un seul accès mais est doté d'équipements de proximité et de quelques commerces d'approvisionnement. Quant aux deux autres quartiers : 1100 logements et Bouamama ; ils sont situés dans la zone de Zouaghi à Ain El Bey à l'extrême Sud de Constantine. Le premier est composé de 969 logements occupés, alors que le deuxième, situé près de la Route Nationale (RN) 75 en allant vers l'aéroport, est constitué de 546 logements, dont 406 logements occupés.

I.3.2 Les chalets : situation disparate

Les deux Quartiers des chalets se situent dans deux endroits différents de la ville : le quartier Arafa (Zaouche), qui se trouve approximativement à 2 Km au Sud-Ouest du centre-ville, est composé de 613 chalets préfabriqués légers. Il est entouré de plusieurs quartiers à grande dynamique urbaine : tel qu'Améziane et Boussouf. Les habitants du dit-quartier sont issus d'un relogement volontaire du quartier voisin de Boudraa Salah en 1994. Depuis plusieurs années, quelques habitants ont procédé à la reconstruction de leurs logis en dur dans l'objectif d'espérer à de meilleures conditions d'habitabilité. Ces transformations ont été effectuées sans qu'il n'y ait eu recours à des autorisations auprès des autorités compétentes concernées. Quant au quartier des 108 logements de Boumerzoug, il est localisé sur les berges de Oued Boumerzoug, il a été réalisé pour reloger temporairement les habitants des bidonvilles (de ferme Bono, et du Polygone) en 1996, et depuis la première occupation du site, l'état initial de ces chalets n'a pas changé (à cause du revenu modeste des familles (enquête 2007) et de la situation sur les berges inondables de Oued Boumerzoug) .

I.4 La présentation des classes socioprofessionnelles (C.S.P.^[6]) :

Lors du dépouillement de notre questionnaire, nous avons recensés 676 actifs occupés dont 539 ont déclaré clairement leurs professions et métiers (tableau 1), tandis que 34 personnes ont mentionné qu'ils sont soit des retraités, soit des chômeurs.

La catégorisation des 539 professions et métiers nous à permis de constater que les quartiers étudiés se caractérisent par des structures socioprofessionnelles dissemblables. La distinction est apparente non seulement entre les quartiers mais aussi entre les deux types de logement (collectifs et chalets).

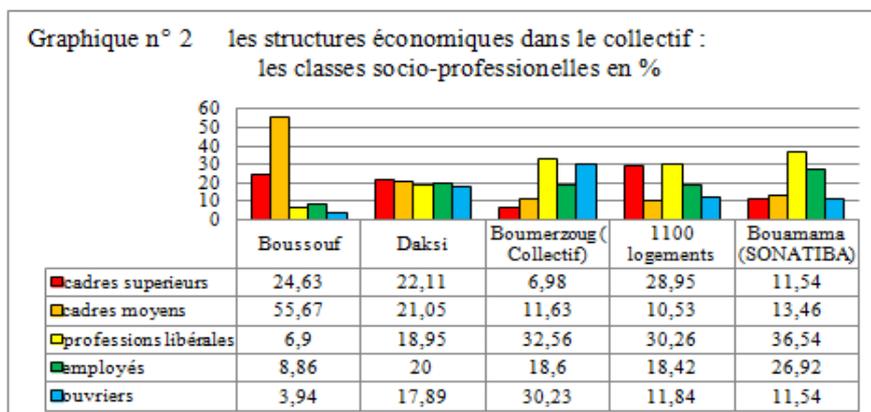
Tableau 1 : les actifs dans les quartiers d'étude.

Type de logement	collectif					chalets	
Quartiers	Boussouf	Daksi	Boumerzoug	1100 logements	Bouamama (SONATIBA)	Boumerzoug	Arafa
Total des actifs	186	112	42	71	62	40	25
	473					66	

Source : enquête de terrain, décembre 2007.

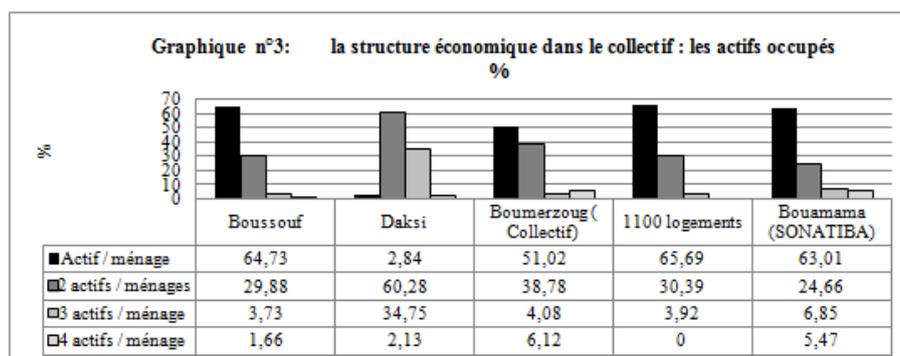
I.4.1 La catégorie des quartiers du logement collectif :

Globalement, les quartiers de logements collectifs, qui étaient destinés initialement aux fonctionnaires du secteur public et pour l'opération du relogement, se distinguent par la dominance de la classe des professions libérales (commerçants, entrepreneurs...) soit 25,04% (sur le total de l'échantillon de cette catégorie de logements), excepté pour Boussouf (graphique n°2). Cette classe est suivie par la classe des cadres moyens soit 22,47%. Quant à la classe supérieure, celle des employés ainsi que celle des ouvriers, elles représentent respectivement ; 18,84%, 18,56% et 15,09%.



Source : Enquête de terrain – Décembre 2007

Ce qui caractérise aussi ce groupe de quartiers, c'est la prévalence de la catégorie des ménages dont le nombre des actifs occupés est de plus d'une personne, soit de 49,54% (36,81% des ménages ont deux actifs travaillant dans des secteurs différents), alors que les 49,46% des ménages sont à la charge d'un actif occupé (excepté pour le quartier de Daksi, 2,48%). (graphique n° 03).



Source : Enquête de terrain – Décembre 2007

Aussi, les résultats obtenus sur terrain démontrent que 38,75% des ménages ayant un revenu mensuel égale ou supérieur à 36000 da, (19,21% perçoit un revenu supérieur à 36.000 da), alors que 61,23% des ménages vivent dans une situation vulnérable due essentiellement à des revenus n'excèdent pas les 24000 da (24,56% ont un salaire inférieur au salaire de base⁽⁷⁾).

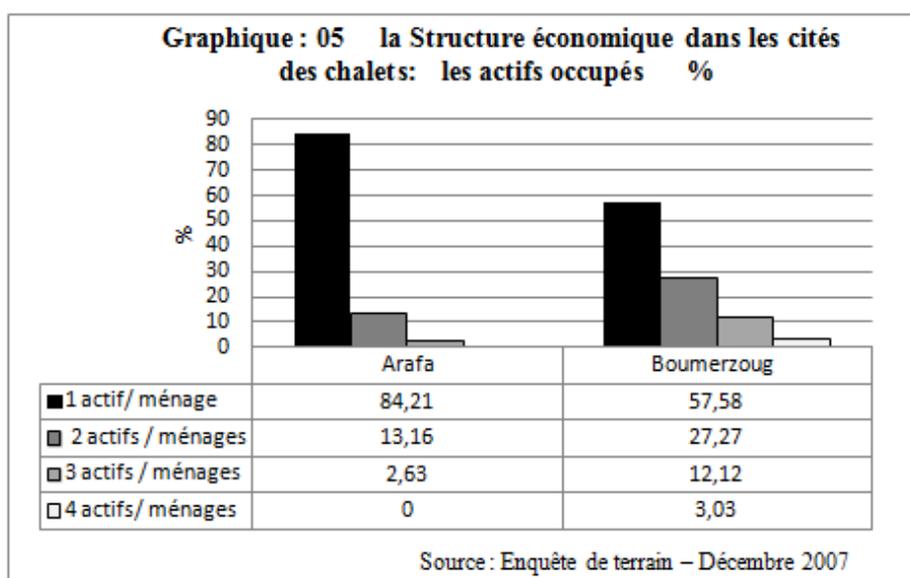
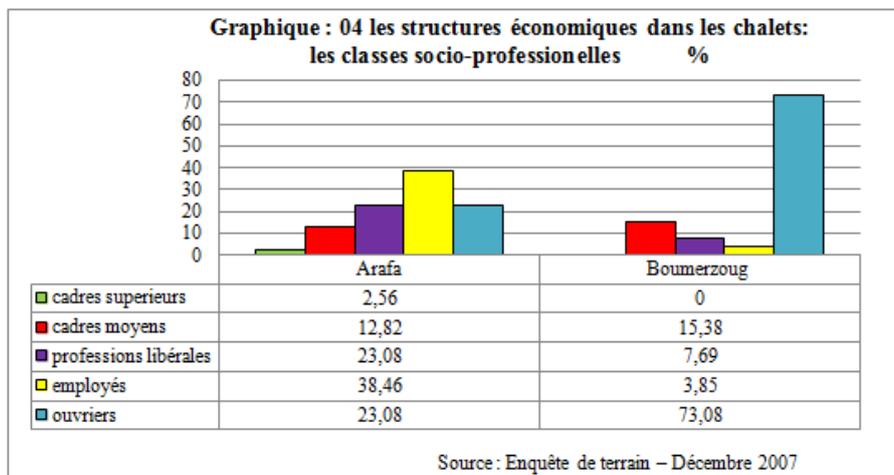
Il est à noter que les réponses de quelques ménages révèlent une confusion dans leurs déclarations, les activités exercées et les revenus énoncés ne concordent pas, ce fait est volontaire pour des considérations sociales relatives aux ménages.

I.4.2 La catégorie des quartiers des chalets :

En ce qui concerne les habitants des chalets, la structure socio-économique des habitants est très variable entre les deux quartiers concernés (graphique n°4), en moyenne elle est dominée par la catégorie des ouvriers (48,08%). En revanche, la classe des professions libérales la succède avec un pourcentage de 30,77%, alors que la classe des employés représente 21,15%, ensuite celle des cadres moyens avec un taux de 14,01%.

Quant à la classe des cadres supérieurs, elle représente un taux très faible avoisinant 1,28%. Pour les deux quartiers des chalets, nous avons relevé la dominance de la classe des ménages qui perçoivent un revenu égal ou inférieur à 24.000 Da. L'échantillonnage pris pour cette étude démontre aussi la primauté de la classe des ménages ayant une seule personne active, soit 70,89% en moyenne (graphique n°5).

Les ménages avec un nombre d'actifs de plus de deux travailleurs est de 29.11%. Ces chiffres attestent d'un niveau de vie moyen voir vulnérable pour quelques ménages.



II- Démarche, analyse, résultats:

II.1. la démarche :

Dans cet article nous avons essayé de mettre l'accent sur les causes qui suscitent la mobilité : quatorze (14) causes/motifs ont été dégagés et retenus pour cette étude, ils sont énumérés comme suit (tableau 2).

Nous avons également tenté de détecter les conséquences du changement résidentiel sur le nouvel espace de vie (en date de l'enquête), afin d'appréhender le type d'installation : s'agit-il d'installation définitive ou provisoire ? Pour cela nous avons introduit une question : « Qu'est ce qui a changé dans votre vie ? ». A cette question, l'enquête avait le choix entre cinq (5) réponses et une formule « autres » (tableau 3), cette dernière permet au questionné de s'exprimer librement sur les effets du changement résidentiel, ce qui nous donnera plus d'indication sur l'état actuel de l'installation et les éventuelles situations de départ.

Tableau 2 : les causes de la mobilité résidentielle retenues au parc du départ.

Code	Causes (motifs)
M1	Causes familiales et sociales
M2	La recherche d'un habitat à loyer modéré et acceptable
M3	La recherche d'un travail
M4	Le changement du lieu de travail
M5	Le changement de la nature du travail
M6	La recherche d'un logement adéquat aux exigences de la famille
M7	La recherche du confort et de meilleures conditions de vie
M8	Relogement par le biais des instances publiques (habitat précaire, sinistré...)
M9	Maison ancienne délabrée
M10	Partage de l'héritage
M11	Effondrement de la maison (Médina...)
M12	La recherche d'une cité calme
M13	Problèmes de voisinage
M14	Autres

Source : Auteure, enquête terrain de 2007

Tableau 3 : les répercussions du changement résidentiel

Code	Répercussions / effets
C1	La conjointe a perdu son travail
C2	Amélioration des conditions financières
C3	Rien n'a changé
C4	J'ai perdu mon ancien travail
C5	L'amélioration du revenu
C6	Autres

Source : Auteur, enquête terrain de 2007

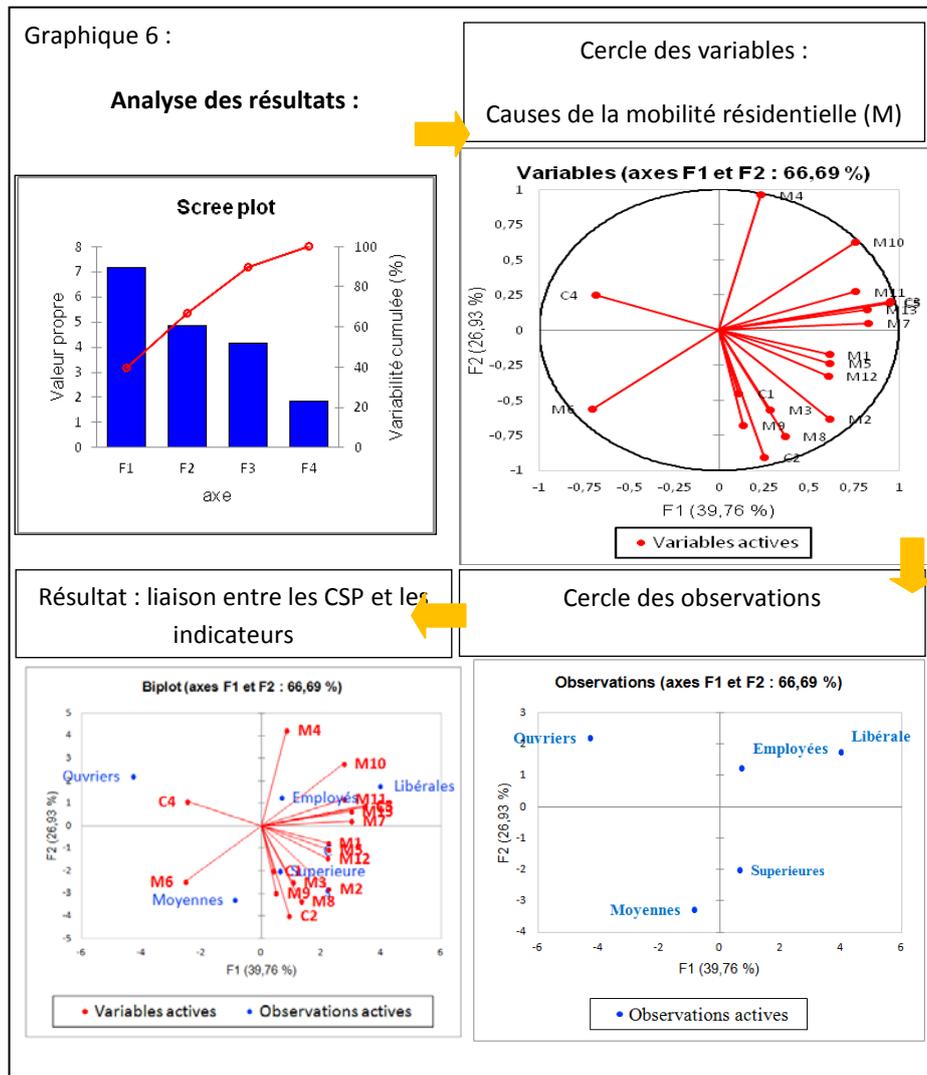
Dans l'étape suivante, nous avons essayé de faire correspondre les vingt (20) indicateurs près-cités (causes et répercussions) aux activités occupées par le chef de ménage. Ces activités ont été regroupées en cinq (5) classes socioprofessionnelles (CSP), (tableau 4).

Tableau 4 : causes et effets de la mobilité résidentielle selon les C.S.P.

CSP	Les causes (motifs)														les répercussions					
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	C1	C2	C3	C4	C5	C6
CS	20,81	7,11	14,21	8,12	13,71	2,03	11,17	4,57	4,57	1,52	2,03	2,54	7,61	0	2,04	14,29	69,39	6,12	8,16	0,00
CM	15,33	10,67	10,67	5,33	14,00	2,67	8,67	8,67	5,33	0,00	4,00	2,67	12,00	0	1,32	25,00	59,21	5,26	9,21	0,00
EM	18,95	5,79	9,47	12,11	16,84	1,58	12,63	3,68	5,79	2,11	2,63	0,53	7,89	0	0,93	11,21	71,03	7,48	9,35	0,00
PL	15,05	7,77	6,80	13,11	10,68	1,94	10,68	4,85	2,43	3,40	5,83	2,91	14,56	0	0,85	9,40	76,92	1,71	9,40	1,71
OV	16,24	7,69	9,40	20,51	9,40	3,42	7,69	5,13	3,42	1,71	3,42	1,71	10,26	0	1,82	14,55	60,00	14,55	9,09	0,00

Source : Auteure, enquête du terrain décembre 2007

Pour cela, nous avons utilisé l'analyse factorielle afin de résumer l'information contenue dans le tableau n°4. Nous avons pris les valeurs brutes (absolues) issues du dépouillement des questionnaires, afin de les traiter par la méthode d'analyse en composantes principales de Pearson (A.C.P.) sous le programme logiciel XLSTAT 2019.1.3 (version essai libre). L'objectif est, en premier lieu, de faire ressortir les corrélations entre les variables quantitatives (causes, répercussions) qui apportent des « informations identiques »^[8] et de dégager les variables (causes, répercussions) qui apportent « des informations différentes (indépendantes) »^[8]. En deuxième lieu nous avons essayé de chercher les ressemblances et les différences entre les observations (C.S.P.) du point de vue de l'ensemble de variables. (Graphique n° 6).



II.2. Analyse de résultats :

L'analyse en composantes principales a révélé les résultats suivants :

II.2.1 La qualité de la projection :

La projection des données sous XLSTAT, nous a donné un pourcentage d'inertie égale à 66,69%. Il constitue la quantité d'informations récupérées par l'axe factoriel 1 et l'axe factoriel 2 qui résument les 18^[9] indicateurs utilisés pour notre

étude. Il est à noter que le premier axe factoriel (F1) prend en compte le maximum d'information, le second axe factoriel (F2) prends en compte le maximum d'informations résiduelles.

II.2.2 Le cercle des variables :

Le plan de l'ACP révèle deux types de corrélations entre les variables et les axes factoriels (composantes principales (CP)) :

Des variables dépendantes (en liaison) avec la première composante principale (F1) de l'ACP et enregistrent de fortes corrélations entre elles.

Ces variables, dont les parts d'information sont communes, peuvent être regroupées dans un résumé (tableau n°5).

Des variables indépendantes de la première composante principale (F1), mais enregistrent de fortes corrélations avec la deuxième composante (F2). Ces variables apportent une information originale.

Nous notons également que les variables M7, M13, M11, C3, C5, sont corrélés négativement avec la variable C4, la même constatation pour le M10 et M6 qui sont corrélées négativement. (tableau n°5).

Tableau 5 : les causes et répercussions de la mobilité : les fortes corrélations

Fortes Corrélations		Code	Les correspondances cohérentes
Les variables dépendantes à la CP1(F1).	Très fortes corrélations	M7 M13 C3 C5	- La recherche du confort et de meilleures conditions de vie - Problèmes de voisinage - Rien à changer - L'amélioration du revenu
	Fortes corrélations	M1 M2 M5 M6 M10 M11 M12 C4 (nég)	- Causes familiales et sociales - Le recherché d'un habitat modéré acceptable - Le changement de la nature du travail - La recherche d'un logement adéquat aux exigences de la famille - Le partage de l'héritage - Effondrement de la maison (Medina...) - La recherche d'une cité calme - J'ai perdu mon ancien travail
Les variables indépendantes à la CP1 (F1), mais enregistre une forte corrélation avec la CP2 (F2).		M4 C2 (nég) M8 M9	- Le changement du lieu de travail - Amélioration des conditions financières - Relogement par le biais des instances publiques (habitat précaire, sinistrés...) - Maison ancienne délabrée
Corrélations négatives entre les variables		M7 M13 M11 C3 C5 Et la variable C4	- La recherche du confort et de meilleures conditions de vie - Problèmes de voisinage - Effondrement de la maison (Medina...) - Rien à changer - L'amélioration du revenu - J'ai perdu mon ancien travail
		entre M10 Et M6	- Le partage de l'héritage - La recherche d'un logement adéquat aux exigences de la famille

II.2.3 Le cercle des observations

Les C.S.P. sont décrits dans le cercle des observations, ce plan démontre :

- La dispersion des points du nuage, qui atteste un comportement différent des classes socioprofessionnelles.

- Des proximités entre deux classes socioprofessionnelle à savoir les employés et les professions libérales d'un côté, et l'opposition entre ces deux dernières avec la classe des ouvriers de l'autre. Le même constat est repéré pour la classe des cadres supérieurs et la classe moyenne.

- La classe des ouvriers est excentrée par rapport à l'ensemble des observations^[10].

III- L'interprétation des résultats et discussions :

A travers notre échantillonnage, La liaison entre C.S.P. et les indicateurs utilisés nous a permis de dégager les constatations suivantes :

Des causes multiples et simultanées de la mobilité résidentielle caractérisent les catégories socioprofessionnelles : libérales, employés et supérieures. Néanmoins des particularités marquent séparément chacune d'elles :

- De fortes corrélations ont été dégagées entre les causes sociales, d'autres liées à l'espace, et au confort qui marquent simultanément les motifs de déménagement chez la classe des professions libérales et celle des employés, mais avec des degrés variés. Le déménagement chez les ménages de ces deux classes a été motivé par des raisons purement spatiales : « la recherche du confort et de meilleures conditions de vie (M7) ».

Les caractéristiques de l'espace résidentiel des quartiers de : Boumerzoug (collectifs), Bouamama, 1100 logements et même les chalets de Arafa^[11], étaient l'un des éléments de la « captivité résidentielle »^[12], car ces quartiers procurent une aisance résidentielle, telle que la taille du logement, le confort dans l'habitation comparativement à leur espace de vie antérieure.

Pour les mêmes catégories, Nous avons relevé une autre forte corrélation entre les motifs suivants : « effondrement de la maison » (M11) « problèmes de voisinage » (M13) et aussi le partage de l'héritage (M10). Cette relation est enregistrée, chez ces ménages, au niveau de leurs stations résidentielles de départs. Ces motifs demeurent des faits qui affectent les familles et renvoient à « un déménagement contraint », ils expriment implicitement un attachement affectif de ces habitants à leur espace de vie initiale (la médina, le centre ville...). Cette dimension sociale, selon « Bénédicte. F. (2002), renvoie d'un côté à un temps idéalisé ...c'était l'espace de la famille élargie et du bon voisinage ainsi que le temps des relations de solidarité et de l'attention à l'autre ». D'un autre côté, ces motifs exposent une gêne sociale dans quelques quartiers de départ (de promiscuité, le problème de la gestion des parties communes...). Ces conditions étaient défavorables à une vie collective calme et paisible et demeurent en finalité un déclencheur du changement du lieu de vie.

Par ailleurs, il est à signaler que le motif socioprofessionnel « Le changement du lieu travail (M4) » est motionné comme une cause de déménagement indépendante aux autres motifs cités ci-dessus. Il est considéré comme élément incitant au changement du lieu initial de la résidence et ce pour se rapprocher du lieu du travail et d'assurer « une stabilité familiale et professionnelle »^[13]. De nombreuses recherches confirment que « le choix d'un logement dépend en effet étroitement de la situation socioprofessionnelle ...mais fait partie d'une stratégie plus large »^[13] car cette mobilité professionnelle, si elle est suivie d'une amélioration du salaire et « du statut professionnel »^[14] elle encourage le chef de ménage à améliorer les conditions d'habitabilité de sa famille.

Les ménages de ces deux catégories (professions libérales et employés) sont départagés entre satisfaits et insatisfaits de leur installation résidentielle actuelle. Bien que la mobilité fût volontaire, pour les uns, nous avons repéré les ménages insatisfaits du lieu de résidence actuel par leurs réponses négatives « rien n'a changé ». Pour les autres, cette mobilité n'était pas choisie ; les motifs initiateurs sont des facteurs spatiaux (effondrement d'une maison) et économiques liés à la mobilité professionnelle ou même liées à « des circonstances indépendantes de leur volonté, d'après Bénédicte.F. (1999) » tel que le partage d'héritage. Ces motifs incitent les ménages à revoir leurs stratégies résidentielles et à repenser leur devenir résidentiel.

Pour les autres ménages, cette mobilité (qu'elle soit volontaire ou contrainte) est réussie du point de vue de l'amélioration des conditions financières, originaire de la promotion du revenu ou a l'issue du partage de l'héritage.

Quant à la classe supérieure, nous avons retenu de fortes corrélations entre deux groupes de motifs chez les habitants de Boussouf, de Daksi, et de Boumerzoug (collectif) :

Groupe1 : de fortes corrélations entre les motifs sociaux, d'autres sont liés à la recherche d'une cité calme et au changement de la nature du travail. Les motifs d'ordre social (causes familiales et sociales (M1)) sont assez présents dans les réponses des ménages questionnés, comme principale cause de la mobilité. Les ménages soulignent l'effet des conflits familiaux au sein des grandes familles sur la mobilité résidentielle :

ainsi, « la cohabitation sous le même toit des enfants mariés et leurs parents »^[15] favorise le départ vers d'autres destinations résidentielles. Dans les réponses de ménages étudiés, nous avons constaté que la structure de grande famille qui domine les structures sociales, les taux élevés dans l'occupation des logements, l'impact du « mariage et de la promiscuité résidentielle »^[16] ont appuyé le choix de se de-cohabiter et de s'installer dans les quartiers étudiés. Ces motifs correspondent aux réponses des premiers occupants des quartiers.

La recherche d'une cité calme qui offre « la centralité et l'accessibilité aux services et différents équipements, le voisinage, la sécurité »^[17] constitue un aspect très recherché chez les ménages de cette catégorie afin de se procurer les conditions nécessaires à la promotion sociale et au positionnement en ville.

Groupe 2 : en parallèle aux motifs précédemment évoqués, cette catégorie socioprofessionnelle est caractérisée notamment par la dominance des motifs qui sont liés aux conditions antérieures d'habitabilité (maison délabrée, habitat précaire, sinistré...). Les causes de déménagement sont indépendantes aux autres motifs cités ci-dessus : ils renvoient aux réponses exprimées par les premiers occupants des quartiers qui n'ont pas quitté leur domicile depuis sa première acquisition.

Réellement, ces motifs ne sont pas typiques à cette classe : cet état de fait renvoie à la situation dégradée d'une part importante du parc immobilier de la ville de Constantine (médiina, bidonville...), et qui a fait l'objet d'une série d'opérations de relogement entreprises par les décideurs et gestionnaires de la ville de Constantine depuis les années 70 jusqu'à nos jours. Les parcs qui ont accueilli ces flux sont : le parc public locatif (le collectif, les chalets préfabriqués), cas d'études pris dans cet article, l'habitat évolutif (années 1994)....

Actuellement, les lieux privilégiés de ce genre d'opération sont au niveau des villes satellites (El Khroub, Ain Smara, Didouche Mourad) et de la ville nouvelle Ali Mendjeli, dont les terrains urbanisables sont suffisamment disponibles.

Pour cette catégorie (classe supérieure) une part de ménages a subi un déclassement social après avoir emménagé dans le quartier, suite à la perte de l'ancienne activité du conjoint (fin de contrat, la distance entre le lieu du travail et la résidence, la vulnérabilité du travail...). Pour d'autres, cette mobilité a engendré une amélioration des conditions financières, suite à une mobilité professionnelle du chef de ménage.

En ce qui concerne la classe moyenne qui domine la strate des CSP dans les quartiers de Boussouf, Arafa et Chalets de Boumerzoug (issues de relogement), le motif : « la recherche d'un logement adéquat à l'exigence de la famille » la marque amplement. Ce qui exprime le malaise vécu dans l'ancienne habitation et l'inadéquation entre les caractéristiques du logement (taille, confort...) et les besoins des membres de la famille.

La singularité dans notre échantillonnage réside dans la classe des ouvriers qui se démarque des autres C.S.P. En effet, cette classe est présente dans tous les quartiers étudiés. Néanmoins, elle domine les chalets de Boumerzoug, dont le déménagement est issu d'une opération de relogement des occupants du bidonville de la ferme de Bono et celui du Polygone vers ce site. la conséquence qui marque ce déménagement est la perte de l'ancien travail du chef de ménage, ce qui résume la précarité de l'emploi chez cette catégorie et reflète « une stratégie résidentielle interrompue »^[18] des ménages.

IV- Conclusion:

Pour conclure, les causes entraînant la mobilité résidentielle dans notre cas d'étude sont distinguées en trois catégories ; les facteurs endogènes appropriés à la structure socio-économique des ménages, les facteurs exogènes liés à l'environnement et aux conditions d'habitabilité, et d'autres facteurs «qui dépassent la volonté des ménages ».

Nous constatons que « les différents facteurs agissent selon des intensités variables, parfois simultanément, parfois séparément »^[19]. Et « dans la grande majorité de cas de déménagement sont justifiés par plus d'un motif »^[20]. Nous avons aussi pu relever que les facteurs liés aux caractéristiques de l'espace de départ, aux conditions

socio-économiques des habitants, aux qualités et avantages du lieu d'arrivée marquent conjointement les réponses de toute la population étudiée. Ces facteurs sont essentiellement évoqués par les ménages installés dans ces quartiers sous deux statuts : le statut de propriétaire (anciens occupants et nouveaux arrivés) et le statut locataire auprès des O.P.G.I. ou bien chez le privé. Ces situations quant à elles, révèlent :

une certaine « stabilité résidentielle » définitive affichée par, non seulement, les ménages à faible revenu, les locataires auprès des O.P.G.I (dans les deux parcs : collectif et chalets), et qui espèrent le départ des enfants à l'âge adulte vers d'autres destinations résidentielles, mais aussi pour ceux qui estiment que ces parcs sont des lieux adéquats à leurs attentes, qui procurent un positionnement en ville et offre un cadre de vie collectif. Nous précisons que le parc des chalets (le cas de Arafat) a connu des transformations non réglementaires : les habitants ont reconstruit leurs maisons en dur dans les mêmes lots de terrain dans l'objectif de promouvoir leur situation résidentielle et de développer des stratégies économiques. A l'égard de cet état de lieu, les gestionnaires de la ville ont procédé à la régularisation de la situation juridique et foncière des lots transformés^[21] en apportant de l'assistance technique et de l'aide financière aux occupants des chalets afin de construire en dur ou parachever une bâtisse en voie de construction. Ce texte réglementaire est venu « au bon moment conforter les attentes des intéressés »^[22] car les habitants de chalets réalisent plusieurs stratégies en même temps, entre autres le maintien des avantages du positionnement en ville et celui « des réseaux sociaux de proximité »^[23].

pour d'autres, « une stabilité résidentielle temporaire »^[24] est évoquée implicitement par les ménages qui prévoient un projet résidentiel ou inscription dans un programme de logement. Cette stabilité est « contrainte »^[24] pour les ménages dont les ressources financières ne leur permettent pas une accession statutaire ou le changement du lieu actuel.

Références :

- [1]. Bénédicte Florin. (2002), " **itinéraires résidentiels et processus de territorialisation, exemple au Caire** ", in « Lire les territoires » [en ligne] Tours, presses universitaire François Rabelais.
- [2]. Bouchanine, F.N & Dansereau, F. (2002). " **Les stratégies résidentielles dans la ville fragmentée le cas de la ville marocaine** ", in Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants, villes et entreprises, Edition l'Harmattan, France.
- [3]. Merlin, P & Choay, F. (2005) : Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Ed PUF, QUADRIGE, Paris.
- [4]. Sechet R., Quintin P. (2001). " **Prêt à taux zéro et mobilités résidentielles** : le cas de **L'Ille-et Vilaine** ", in mobilités spatiales : une question de société, Habitat et Société, Paris, l'Harmattan.
- [5]. Segaud M, Brun J, Driant J C, (2002), dictionnaire de l'habitat et du logement, Ed ARMAND COLIN, Paris, p298.
- [6]. Bonvalet, C. (1992) : " **Stratégies résidentielles, la mobilité résidentielle** ". In Les cahiers de l'habitat N°18, Ministère de l'équipement, du logement et des transports.
- [7]. Boumaza, Z & Medghoul, K. (2005) : " **formes d'accès au logement et mode d'appropriation : cas d'Annaba et de Constantine** ". La revue du LAT, Université de Constantine, n° 03 (2005/ 1).
- [8]. Semmoud, B. (1999) : " **Formes et mécanismes de la mobilité urbaine en Algérie** ". In Espace, Populations, Société, n°2. Université des Sciences Technologies de Lille. Pp 307-316.
- [9]. Rhien C, 1990, " **sens et rôle des localisations dans les stratégies résidentielles** " in « stratégies résidentielles », actes du séminaire, Ed INED – plan construction et architecture, MELTM, Paris p321.
- [10]. Azami Hassani Jaafar. " **La mobilité résidentielle et la mobilité professionnelle dans la ville de Fès** ", thèse de Doctorat de l'Université Paul Valéry, Montpellier III.

- [11].Bénédicte Florin. (1999), "**itinéraires citadins au Caire, mobilités et territorialités dans une métropole du monde arabe**", thèse de Doctorat Université François Rabelais, Tours, France.
- [12].Blanchet L, (1996) : "**Comprendre la mobilité résidentielle**". Dossier optionnel Magistère III, Centre d'étude supérieure d'aménagement, Université de Tours.
- [13].Serradj, A, (2016) "**Représentations cartographiques associées à des traitements selon une démarche inductive** ", (Cours en PDF, analyses factorielles, université de Strasbourg.)
- [14].Révision du P.D.A.U. intercommunal de Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Ain Smara, phase I, URBACO, 2008, P54
- [15].Plans d'occupation des sols, Boussouf et Daksi
- [16].5ème R.G.P.H, données statistiques N527/25, Wilaya de Constantine.
- [17].Instruction interministérielle n°03 du 28/01/2012 relative à l'octroi de l'aide de l'Etat pour le remplacement des chalets de Constantine et Tipaza.
- [18].Forum Vies Mobiles (2016, 8 Avril), « Mobilité résidentielle », URL : <http://fr.forumviesmobiles.org/reperes/mobilite-residentielle-3203> (Consulté le 9 Août 2016)

[1] - Merlin P & Choay F. (2005), p543.

[2] - Segaud M, Brun J, Driant J C, (2002), p298.

[3] - <http://fr.forumviesmobiles.org/reperes/mobilite-residentielle-3203>. Forum vies mobiles.

[4] - Pour arriver à un échantillonnage représentatif nous avons utilisé la technique de l'échantillonnage stratifié en premier lieu : nous avons pris 1/10ème du nombre total de logements occupés dans l'ensemble du terrain d'étude (la totalité des logements occupés dans les quartiers d'étude : 7579 logements occupés selon le R.G.P.H. du 1998, et 7881 logement occupés selon le R.G.P.H.de 2008), ensuite nous avons utilisé la même proportion pour chaque quartier. le questionnaire a été administré au ménages cibles par l'intermédiaire des enfants scolarisés en 5ème et 6ème année primaire dans 13 écoles qui couvrait les 7 quartiers, la distribution était aléatoire et en évitant les redondances des élèves de la même famille. Il est à noter que le nombre de questionnaires distribué était de 800, dont 770 retenus.

[5] - Données du RGPH de 2008.

[6] - Les professions, emplois et métiers exprimés dans les questionnaires ont été trié en 5 classes socioprofessionnelles : cadres supérieurs (CS), cadres moyens(CM), employés (EM), profession libérale(PL) et ouvriers (OV).

[7] - Le salaire de base en 2007 était de 12000 da ce chiffre est actuellement à 18000 da.

[8] - Serradj, A, Cours analyses factorielles, université de Strasbourg, en PDF

[9] - Nous avons négligé M14 ET C6 (les valeurs sont insignifiantes).

[10] - Ces constatations sont relatives au 1er axe factoriel (F1) qui sépare le mieux les points.

[11] - La part de la classe des professions libérales et employés dans la strate des CSP est considérable par rapport à ce groupe de quartier (voir graphiques 2 et 4)

[12] - Bénédicte florin, 2002, p5

[13] - Bénédicte Florin, 1999 p342.

[14] - Azami Hassani Jaafar, p16.

[15] - Bénédicte Florin, 1999, p325.

- [16] - Bénédicte Florin, 1999 p343.
[17] - Azami Hassani Jaafar, p163.
[18] - Bouchanine, F.N & Dansereau, F. 2002. P25
[19] - Bénédicte Florin, 1999 p342.
[20] - Azami Hassani Jaafar. p152,
[21] - Suite à l'instruction interministérielle n°03 du 28/01/2012.
[22] - Bendjlid A., 2002. « Politique urbaine algérienne et stratégies résidentielles des classes moyennes à Oran (Algérie) la cas des coopératives immobilières », in Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants, p160.
- [23] - Sechet R., Quintin P., 2001, p15
[24] - Bénédicte Florin, 1999 p325